



"CORONA-SPI #51" NIMES CENTRE – Dimanche 24 mai 2020

Liens spirituels sans frontière ☺

Chers paroissiens de Nîmes ☺
le Jour d'après a commencé...

➔ **Dimanche 24 mai, 5^{ème} anniversaire de la publication de l'encyclique Laudato Si** : opération : « **Sonner les cloches pour redémarrer autrement** » (les cloches de la cathédrale sonneront à la volée à **12h ce dimanche**). Alors, aidés par le Guide de lecture Laudato Si, (voir les 6 n° sur www.cathonimes.fr) redécouvrons la force de cet enseignement. Découvrons et partageons l'article d'Elena LASIDA (site diocésain : www.nimes-catholique.fr) sur le Jour d'après. « *Peut-on considérer la crise sanitaire comme une opportunité pour accélérer la nécessaire transition écologique ? Tout dépend de la manière dont on vivra « le jour d'après » : un retour au jour d'avant ou l'émergence d'un jour radicalement nouveau ? ... Ce défi résonne fortement avec l'appel de l'encyclique Laudato Si' à une conversion écologique pensée comme un véritable "changement de paradigme".* »

☺ ☺ ☺ Cela nous fait un bien fou de *déconfiner* nos horizons de prière et de fraternité en ouvrant nos portes spirituelles aux dimensions de toute l'humanité, solidaire et fraternelle, sans naïveté ni angélisme, mais avec conviction !

Commençons à **imaginer la vie de notre Église** pour ce monde nouveau d'après le confinement. Ne tombons pas dans la course effrénée à la consommation, au rattrapage des privations de 9 semaines de confinement ! Osons un regard nouveau sur notre monde, notre société, nos relations, nos habitudes, notre standing !

REPRISE PROGRESSIVE, certaines activités paroissiales reprennent progressivement (catéchuménat, préparation des sacrements de mariage, de baptême, visites des personnes isolées ou malades) puisque les réunions de 10 personnes sont autorisées avec les précautions d'usage. Après sondage auprès des parents et des catéchistes, la **catéchèse des enfants reprendra le 2 juin ☺**

Un feuillet **INFOS MESSES CORONAVIRUS** est joint à cette Lettre pour vous donner les indications nécessaires à la **sécurité sanitaire de nos célébrations**. Lisez-le, conservez-le, diffusez-le !

Continuons

- ❖ à **vivre le dimanche des liturgies familiales**.
- ❖ à **coudre des blouses et des masques** ➔ over-the-blues.com.
- ❖ d'**aider ceux qui ont faim** : ➔ apportons à la cathédrale lait, sucre, farine ou œufs qui seront cuisinés et offerts le dimanche soir à plus de 50 personnes en grande nécessité devant Ste Eugénie !

Et par tout ce que nous sommes et que nous faisons,

**faisons émerger
le monde nouveau ☺**

P. Luc Mellet, votre curé

04 66 67 49 52 – saintcastornimes@orange.fr

CORONA-SPI & Guides de lecture

➔ Retrouvez les sur : <http://cathonimes.fr>

Pages 2 Vaincre le Coronavirus en paroisse

Pages 3 et 4, le Guide Actes des Apôtres #7

Vaincre le Coronavirus en paroisse

Chers paroissiens de
Nîmes Centre Ville ☺

**Nous sommes heureux que
la célébration publique des messes
soit rendue possible depuis samedi 23
mai.**

Cependant, dans cette période de reprise, le virus continue de circuler. Nous devons rester vigilants, prudents, responsables. Certains parmi nous, dont la situation de santé ou l'âge avancé les rendent plus vulnérables devront peut-être rester encore quelque temps à la maison et prier en communion avec la paroisse à distance. Chacun appréciera en fonction de sa conscience et de son état de santé.

Voici quelques indications pratiques

➡ HORAIRES DES MESSES

CATHÉDRALE : LUNDI : 18H ; MERCREDI : 12H15 ; SAMEDI : 9H ; DIMANCHE : 10H.

ST BAUDILE : DU MARDI AU VENDREDI : 18H ; SAMEDI : 17H & DIMANCHE : 8H30

STE PERPÉTUE : DU MARDI AU VENDREDI : 8H30 ; DIMANCHE : 10H30 & 19H.

➡ HORAIRES D'OUVERTURE DES ÉGLISES EN MAI

Cathédrale tous les jours de 10h à 12h (fermée mardi), dimanche de 10h à 12h et de 15h à 17h, exposition du Saint Sacrement le samedi.

St Baudile du lundi au samedi, de 14h à 17h.
Ste Perpétue du lundi au vendredi de 16h à 18h.

➡ COMMENT SE COMPORTEZ-VOUS À L'ÉGLISE ?

- Porter un masque c'est mieux !
- Se désinfecter les mains avec son gel hydro-alcoolique c'est important !
- Saluer les autres personnes sans se toucher la main et sans faire d'embrassade. Se tenir à distance (au moins 1 m des autres personnes).

- Ne pas toucher les objets (lumignons, statues, bancs...). Ne pas passer ses mains sur les montants des chaises ou les rampes des grilles.
- Pour un temps de prière individuel, prier debout (c'est mieux) ou assis sur une chaise, mais ne passons pas nos mains sur les grilles, les statues, les portes-cierges.
- Pour une messe, s'asseoir sur une seule chaise (ne pas changer de chaise, **laisser un espace de 2 chaises de chaque côté**, sauf pour les familles qui logent sous le même toit qui peuvent alors rester côte à côte).

➡ COMMENT SE DÉPLACER DANS L'ÉGLISE ?

- Un **marquage au sol** est en place. Il faut le respecter car il est interdit de se croiser dans les allées. **L'allée centrale sert uniquement au déplacement vers l'intérieur de l'église, en direction du chœur ; les allées latérales servent uniquement au déplacement vers l'extérieur de l'église, vers le portail de sortie.**
- À St Baudile, à la fin d'une messe, il faut toujours sortir par le portail latéral Nord.

Continuons... Continuons...

- ❖ à **vivre des temps de prière en famille.**
- ❖ à **coudre des blouses et des masques**
➔ Opération : over-the-blues.com.
- ❖ d'**aider ceux qui ont faim et vivent dans la rue** : ➔ apportons à la cathédrale lait, sucre, farine ou œufs qui seront cuisinés et offerts le dimanche soir à plus de 50 personnes en grande nécessité, devant la chapelle Ste Eugénie !

Et par tout ce que nous sommes et que nous faisons,

**faisons émerger
le monde nouveau ☺**

Le livre de l'Église pendant le temps pascal ☺

La 1^{ère} section du Livre des Actes des Apôtres, « l'Église de Jérusalem » nous montre la puissance divine qui se manifeste par les Apôtres. Le Seigneur Jésus n'a pas déserté notre humanité par sa résurrection. Il l'accompagne pour toujours, par ses ministres et sa communauté. La 2^{ème} section nous a rendu témoins de la première poussée de croissance de l'Église hors de Jérusalem, vers les nations païennes. Mission des diacres Etienne et Philippe, conversion de Saul. L'Église s'accroît chez les païens ! C'est bien ce que nous a montré aussi la 3^{ème} section avec les missions de Barnabé et Paul, puis la 4^{ème} section, avec toute l'attention portée sur les missions conduites par Paul, l'Apôtre des nations païennes... Cette dernière section, la 5^{ème}, nous fait vivre l'arrestation de Paul à Jérusalem, son déferrement devant la juridiction de l'Empereur à Rome et finalement son martyre.

5/ Arrestation et condamnation de Paul (Ac 21 à 28)

Après les grands voyages missionnaires de Paul, le voici en route vers à Jérusalem... Il fera escale quelques jours (une semaine) à Tyr (Ac 21,4sv) puis à Césarée où l'équipe apostolique loge quelques jours chez le diacre Philippe que nous avons rencontré en mission sur la route de Gaza (Ac 8). Puis il s'installe à Jérusalem chez Mnason, un disciple de la première heure (cf. Ac 21,16).

La rencontre de Paul et de Jacques à Jérusalem (Ac 21,17-26) :

Devant les Anciens de l'Église de Jérusalem dont Jacques (le Mineur) semble bien être le chef, Paul fait un récit de ce que Dieu a accompli chez les païens (Ac 21,19). Paul a conscience que Dieu agit par son entremise et accueille les païens dans la foi. Pour les judéo-chrétiens, ce sera toujours une cause d'admiration de la bonté divine et en même temps, une épreuve vis à vis du respect de la Loi de Moïse. Tel est le sens de la réponse des Anciens. Devant le « passage au Christ » de nombreux juifs pieux auxquels Paul a annoncé l'accomplissement en Jésus Christ de toutes les promesses divines, les Anciens de Jérusalem conseillent à Paul de se montrer, dans le Temple, comme quelqu'un qui connaît et respecte les rites de la Loi. « tout le monde comprendra... que tu te conformes toi aussi, à l'observance de la Loi » (Ac 21,24). Au cœur de la ville Sainte, Jérusalem, le souci des chrétiens (les Anciens avec Jacques) est de ne pas être taxés de déviant par rapport à la religion des pères. Paul va donc inscrire dans le calendrier du Temple, un vœu et une offrande qu'il n'aura pas le temps d'accomplir...

Arrestation de Paul (Ac 21,27-23,22) :

Sur l'esplanade du Temple Paul se trouve finalement au cœur d'une violente querelle. Il a été repéré par certains Juifs venus de la région d'Asie qui l'ont connu comme prédicateur efficace de Jésus Christ. Si bien que la garde romaine doit intervenir pour rétablir l'ordre public. Mais puisque Paul est citoyen romain, il peut en appeler à la juridiction impériale et obtenir ce droit d'être jugé à Rome. Avant cela, il comparaît devant le Sanhédrin, instance religieuse Juive devant laquelle Jésus était déjà comparu. Ayant eu vent que le Sanhédrin ourdissait une imposture contre Paul, le Tribun romain va alors décider de l'exfiltrer de Jérusalem pour le conduire sous bonne escorte auprès du gouverneur de la Province, Félix qui réside à Césarée.

Séjour de Paul à Césarée chez le Gouverneur (Ac 23,32-26,32) :

Le **Sanhédrin** des Juifs poursuit Paul jusque chez le gouverneur car disent-ils, il est un dangereux agitateur des Juifs dans le bassin méditerranéen (Ac 24,6). La pointe de l'accusation porte sur la

« profanation » du Temple. Il s'agit là d'un motif religieux lié à l'interprétation de la Loi de Moïse. Paul faisant entrer dans le temple des païens apparaît comme un profanateur (Ac 24,8). Mais Félix est intéressé par les arguments religieux de Paul et le garde en prison sans conclure le jugement (Ac 24,23).

Durant son séjour à Césarée, capitale de l'occupant romain, Paul aura plusieurs entrevues avec le gouverneur Félix et sa femme. Sa captivité dure plus de 2 ans et le mandat de Félix se termine. Son successeur Festus garde Paul prisonnier après l'avoir auditionné (Ac 24,27). Il le présente à Agrippa et Bérénice (Ac 25,13 sv) en séjour à Césarée. Le discours de Paul (Ac 26) devant Agrippa, reprend une fois encore les éléments de présentation des missions de Paul et de sa lecture du mystère du Christ agissant en lui. Il relate à nouveau sa conversion (Ac 26,14...). Mais rien n'est retenu contre lui par ses juges Festus et Agrippa (Ac 26,31). Paul est resté 2 ans à Césarée, de l'an 57 à 59 puis il est peu à peu conduit sous bonne escorte vers la capitale de l'Empire.

Le voyage vers Rome (Ac 27-28,16) :

Les Actes décrivent par le menu les étapes, les problèmes, les débats parmi l'équipage sur les bonnes décisions à prendre pour avancer. En ce temps là, traverser la Méditerranée prenait du temps. Le capitaine cherche en vain un port pour y faire escale et passer l'hiver, période peu favorable à la navigation.

Le récit de la tempête vient éclairer ce chapitre. Devant la situation de mort qui est celle de l'équipage tout entier, Paul fait part du songe qu'il a reçu : « Sois sans crainte » (Ac 27,24). Effectivement, bravant les périls de la tempête, l'équipage se maintient. Paul invite tout le monde à prendre de la nourriture et lui, semble célébrer une eucharistie (Ac 27,38). Le bateau s'échoue sur un ban de sable et le péril augmente. Mais finalement, l'équipage et les prisonniers parviennent à rejoindre la terre. Ils sont sur l'île de Malte (Ac 28,1). Bénéficiant d'un accueil « d'une humanité peu ordinaire » (Ac 28,2), Paul attire l'attention des autochtones car il ne succombe pas aux morsures d'un serpent (Ac 28,4). Finalement, l'équipage parvient chez le premier magistrat de l'île qui les héberge amicalement. Paul guérit le père du magistrat et une foule d'autres malades. Il ressemble de plus en plus au Christ ! L'escale dure 3 mois. Et le temps du départ est venu. Le navire trace vers la botte de l'Italie, parvient à Syracuse (v. 13) puis à Reggio, Pouzzoles et Rome enfin ! Pendant ce long voyage, ici ou là des communautés de chrétiens (« les frères ») accueillent l'équipage, l'accompagnent, le soutiennent.

La mission à Rome (Ac 28,16-31).

Comme dans les autres cités évangélisées, Paul se met rapidement à annoncer l'évangile. Il reçoit dans sa demeure les Anciens des Synagogues, comme d'accoutumé et « partant de la Loi de Moïse et des prophètes » (Ac 28,23, cf. méthode d'Emmaüs, Lc 24) il leur ouvrait la compréhension de l'accomplissement en Jésus Christ de la Promesse divine. Paul conserve toujours le même schéma missionnaire qui aboutit à faire résonner l'ouverture aux Nations païennes : « Sachez-le donc, c'est aux païens qu'a été envoyé le salut de Dieu » (Ac 28,29). Cette prédication est assurée par Paul dans « une parfaite assurance et liberté » (Ac 28,31) ! Quel paradoxe pour un prisonnier... Il rédige les épîtres de la captivité. Sa course s'achève par sa mise à mort entre 64 et 69 à Rome au lieu dit les Trois fontaines, selon la tradition ! La basilique St Paul hors les Murs à Rome est érigée progressivement sur sa tombe.

Tout le Livre des Actes des Apôtres semble centré sur cette question finale : le passage de la Bonne nouvelle du salut en Jésus Christ vers les nations païennes. Nous sommes né spirituellement de la sortie du Judaïsme primitif.

→ Lors de votre lecture au fil de l'eau, avez-vous relevé les diverses cités ou Paul a fondé une Église ? le nom des disciples qui sont repérés ? ... Dès les origines, la diversité est partout dans l'Église. Mais elle est source de croissance et d'action de grâce envers le Dieu et Père de Jésus le Christ. C'est bien lui et son Esprit qui est au centre de l'action.

- ➔ En nous préparant à Pentecôte, demandons à l'Esprit Saint d'éclairer notre compréhension des Écritures.
- ➔ Pourquoi n'organiseriez-vous pas un petit groupe de lecture durant l'été ou à la rentrée prochaine pour approfondir encore un peu cette découverte des Actes des Apôtres ?

*P. Luc Mellet,
votre curé : 04 66 67 49 52*